

Le Président

Mauguio, le 18 mars 2015

**SPLA I'OR AMENAGEMENT**  
**11, place de la Libération**  
**34130 MAUGUIO**

**A l'attention de la Directrice,**  
**Mme SAURY**

V/Réf. : 070/FS/FF du 10 février 2015

Objet : ZAC « Font de Mauguio »

Madame,

Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu apporter les réponses du ressort de la SPLA à notre lettre du 4 février écoulé.

Suivant vos propositions, nous allons donc interpeller prochainement Monsieur le Maire de Mauguio Carnon et Monsieur le Président de Pays de l'Or Agglomération sur les questions les concernant sur ce dossier.

Permettez-nous cependant de réagir sur certains points de votre lettre ci-dessus référencée.

Tout d'abord, nous contestons totalement votre allégation selon laquelle cette opération d'urbanisme bénéficierait d'une « continuité de la concertation » ; vous nous déclinez en effet très précisément les actions menées à cet égard en 2011 et en fin 2014- début 2015, mais que pouvez-vous relater de cette concertation en 2012, 2013 et les trois premiers trimestres de 2014 ?

Nous aurons donc l'occasion là aussi d'interpeller Monsieur le Maire sur cette irrégularité non pas dans l'application « à la lettre » de la loi - nous apprécions en effet votre parfaite connaissance du code de l'urbanisme et du code général des collectivités territoriales - mais de son esprit tel qu'il transparaît lorsque bon nombre d'élus par ailleurs, reconnaissant une vraie expertise citoyenne en la matière, promeuvent la démocratie participative.

S'agissant des thématiques développées lors des ateliers de participation que vous animez actuellement, là aussi nous contestons leur potentiel d'influence sur les « orientations programmatiques » du projet ; en quoi en effet les 3 thématiques (identité melgorienne, le bâti et le non bâti) travaillées à ce jour vont-elles pouvoir modifier en substance le programme de la ZAC, arrêté lors de sa création en 2011, à savoir la construction de 1.000 logements dans un périmètre délimité une fois pour toutes ?

En vérité tout cela est bien hypocrite, car vous entretenez ainsi auprès des citoyens l'illusion de pouvoir peser sur les décisions portant sur le programme immobilier, alors qu'il ne s'agit pour ces ateliers que d'orienter à la marge la conception de sa forme urbaine.

Par ailleurs, vous ne nous communiquez pas l'avis de l'Autorité Environnementale sur ce projet ; doit-on donc se résigner à son inexistence ? Nous vous serions très obligés de bien vouloir nous affranchir sur ce point par retour.

Enfin et pour lever tout malentendu sur le point 3 de nos propositions, le débat démocratique que nous réclamons porte sur tout le périmètre de la commune et non pas sur le seul périmètre de la ZAC.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre haute considération.

Le Président de la Fabrique Citoyenne du Pays de l'Or

Daniel BOURGUET

Copie : Monsieur le Maire de Mauguio

Monsieur le Président de Pays de l'Or Agglomération